



## Décharge de responsabilité et charte de bonne conduite

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_ (facultatif)

Date de naissance \_\_\_\_\_

### Décharge de responsabilité des Cyclistes du Cyclo-Café

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (nom en majuscules) reconnais et comprends que participer au Cyclo-Café est une activité qui peut être dangereuse. J'assume entièrement le risque d'être blessé et/ou de blesser une tierce personne au cours de mon usage du Cyclo-Café. J'assume entièrement tous les risques associés à mon usage du Cyclo-Café et renonce à toute revendication à l'encontre du Cyclo-Café, ses exploitants, fabricants et successeurs et/ou ayants droit en cas de dommage corporel, perte de matériel ou dommage matériel, y compris à toutes actions en négligence, rupture de garantie, responsabilité civile du produit ou responsabilité stricte.

La fabrication et le concept du Cyclo-Café sont protégés par des droits de propriété. Je m'engage à ne pas porter atteinte aux droits de propriété des fabricants et concepteurs du Cyclo-Café. Par ailleurs, je m'engage à dédommager les exploitants, propriétaires et fabricants du Cyclo-Café et à les dégager de toute responsabilité en cas de toutes revendications, y compris de tous préjudices ou demandes de tiers résultant de mon usage du Cyclo-Café.

### Charte de bonne conduite des Cyclistes du Cyclo-Café

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (nom en majuscules) accepte l'ensemble des règles ci-dessous :

1. Chaque Cycliste se trouvant à bord doit avoir atteint la majorité, être âgé d'au moins 18 ans ou être accompagné par un parent/tuteur légal.
2. Chaque Cycliste est responsable de son propre comportement et de sa bonne conduite, y compris de son respect rigoureux des lois d'ordre public/de sécurité pendant toute la durée du circuit.
3. Le Conducteur/Pilote du Cyclo-Café sera présent sur tous les circuits. Il/elle est responsable de l'organisation et de l'application du règlement sur le Cyclo-Café, et ses décisions sont définitives.
4. Chaque Cycliste ayant un comportement inadéquat avant, pendant et après les circuits se verra prier de débarquer du Cyclo-Café. Ces comportements incluent, sans restriction :
  - Infraction aux lois d'ordre public/de sécurité
  - propos ou gestes grossiers
  - bruit excessif
  - gêne pour les Cyclistes du Cyclo-Café
  - trouble de l'ordre public
5. En cas de transgression grave de ce qui précède, le Pilote mettra immédiatement fin au circuit et des pénalités de 200 € seront facturées sur la carte de crédit du Locataire.
6. Toutes les lois et règles d'ordre public/de sécurité concernant l'alcool s'appliquent à tous les Passagers avant, pendant et après les circuits Cyclo-Café. J'assume l'entière responsabilité de ces lois à mes risques et périls.
7. Les Cyclistes reconnaissent que toutes les personnes se trouvant à bord, au début d'un circuit, sont tenues de conduire la bicyclette pendant toute la durée du circuit. Des pénalités « d'abandon » de 100 € seront facturées aux Cyclistes qui ne retourneront pas au point de départ.

### Lu et approuvé

Signature du Cycliste ou tuteur/ tutrice: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_